

**ENTENTE SPÉCIFIQUE EN ÉCONOMIE
SOCIALE DANS LA RÉGION DE LA
CAPITALE-NATIONALE
2009-2014**

Rapport annuel
Exercice 2010-2011

Mai 2011

Table des matières

1. Mot de la directrice générale	3
2. Mise en contexte	4
3. Présentation de l'entente spécifique	5
4. Activités réalisées	6
4.1 Activités réalisées par le comité de gestion	6
4.2 Activités réalisées par le Pôle régional en économie sociale de la Capitale-Nationale	6
4.3 Autres travaux et activités en lien avec les objectifs spécifiques.....	7

ANNEXES

Annexe 1 - Membres du comité de gestion	12
Annexe 2 - Membres de la Table de concertation	13
Annexe 3 - Membres des comités de la Table de concertation	14

1. Mot de la directrice générale

Madame,
Monsieur,

Pour faire suite aux dispositions de l'article 5.4 de l'*entente spécifique en économie sociale de la Capitale-Nationale*, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'entente pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011.

L'année qui vient de se terminer aura notamment permis la mise en œuvre de ladite entente. La mobilisation et l'implication des membres de la Table ont contribué sans aucun doute à mettre en place et à stimuler l'économie sociale dans notre région. La réalisation des initiatives identifiées dans le plan d'action permettra très certainement d'en faire la promotion et ainsi de consolider ce secteur.

L'année 2011-2012 sera déterminante pour la suite de cette mobilisation puisqu'on y réalisera bon nombre d'initiatives, et ce, de concert avec plusieurs organisations. Certes, beaucoup de travail reste à accomplir, mais l'implication manifestée jusqu'à maintenant par les partenaires démontre une réelle volonté que l'économie sociale soit un modèle économique reconnue pour le développement de nos collectivités.

La directrice générale,

A handwritten signature in black ink, reading "Josée Tremblay". The signature is written in a cursive, flowing style.

Josée Tremblay

2. Mise en contexte

Au début de l'année 2010, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le Bureau de la Capitale-Nationale (BCN), la Conférence régionale des élus (CRÉ), le Forum Jeunesse, les sept Centres locaux de développement (CLD) de la région, la Coopérative de développement régional (CDR), le Fonds d'emprunt économique communautaire (FEEC), la Corporation de développement économique communautaire de Québec (CDÉC) et le Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale (PRESCN) ont signé une entente spécifique en économie sociale ayant pour objet de favoriser la promotion, la consolidation et le développement d'initiatives d'économie sociale dans la région de la Capitale-Nationale. Cette entente d'une durée de cinq ans prévoit des contributions financières des partenaires totalisant 1 020 000 \$ soit 240 000 \$ pour les trois prochaines années et 150 000 \$ pour les deux dernières années de ladite entente.

3. Présentation de l'entente spécifique

La conclusion d'une entente spécifique est un mandat confié à la CRÉ de la Capitale-Nationale en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions. Une entente spécifique est une convention qui associe une CRÉ et un ou des ministères ou organismes gouvernementaux ou d'autres partenaires pour l'exercice des pouvoirs et des responsabilités de la CRÉ, notamment pour la mise en œuvre des priorités régionales et pour l'adaptation des activités gouvernementales aux particularités régionales.

L'entente spécifique en économie sociale a été signée en 2010. Elle a pour objet de favoriser la promotion, la consolidation et le développement d'initiatives d'économie sociale dans la région de la Capitale-Nationale par la mise en commun de ressources financières ou autres dans le respect des programmes, mesures et normes de gestion applicables aux parties concernées.

Économie sociale

La définition de l'économie sociale retenue aux fins de la présente entente identifie les activités et les organismes issus de l'entrepreneuriat collectif sur la base des principes suivants :

- finalité de services socialement utiles aux membres ou à la collectivité;
- autonomie de gestion;
- processus de décision démocratique;
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus et des revenus;
- participation, prise en charge et responsabilités individuelles et collectives.

L'économie sociale peut être développée dans tous les secteurs d'activité qui répondent aux besoins de la population et des collectivités.

Entreprise d'économie sociale

Une entreprise d'économie sociale ou entreprise collective est une corporation (organisme à but non lucratif) ou une coopérative dont la principale activité consiste à produire et vendre un bien ou un service socialement utile, dans le cadre des principes de l'économie sociale tels que définis ci-dessus. Une entreprise d'économie sociale a l'obligation d'être viable financièrement.

Objectifs visés par l'entente

- 1) La commercialisation et la consolidation des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale ;
- 2) La promotion de l'économie sociale auprès des différents publics ;
- 3) Le développement des compétences ;
- 4) La concertation entre les divers acteurs.

4. Activités réalisées

4.1 Activités réalisées par le comité de gestion

Le comité de gestion¹ a notamment pour mandat de superviser la mise en œuvre de l'entente spécifique. Celle-ci précise également sa composition.

Au cours de l'exercice 2010-2011, les membres du comité de gestion se sont rencontrés à cinq reprises essentiellement pour la mise en œuvre des objectifs de l'entente, délibérer sur les activités et projets nécessitant une participation financière de l'entente spécifique. Finalement, les rencontres ont permis aux membres de prendre connaissance des diverses activités reliées à la démarche, telles les rencontres du Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale.

Actions spécifiques liées à la mise en œuvre des objectifs de l'entente :

Réalisées

Procéder à l'embauche d'un coordonnateur/coordonnatrice de l'entente spécifique

Établir un protocole de communication publique relative à l'entente

Procéder au lancement officiel de l'entente spécifique

Établir un cadre de référence sur l'allocation des sommes

Réaliser le rapport annuel

En cours de réalisation

Établir un cadre d'évaluation de l'entente

Trois rencontres ont été réalisées avec une personne spécialisée dans le domaine

Mettre sur pied un comité jeunesse

En continu

Choisir les projets qui doivent être appuyés et y affecter les sommes requises

4.2 Activités réalisées par le Pôle régional en économie sociale de la Capitale-Nationale

Le Pôle régional en économie sociale de la Capitale-Nationale² est une instance qui est reconnue par l'entente spécifique. Son principal mandat est d'assurer la mobilisation et l'animation du milieu. C'est le comité de gestion qui en détermine sa composition. Le PRESCN a été désigné par les signataires de l'entente pour constituer le comité de suivi.

¹ La composition du comité de gestion au 31 mars 2011 est détaillée à l'annexe 1.

² La composition du Pôle régional en économie sociale de la Capitale-Nationale au 31 mars 2011 est détaillée à l'annexe 2.

Au cours de l'exercice 2010-2011, les membres de la Table se sont réunis à cinq reprises. Parmi ces rencontres, deux ont été consacrées à la réalisation et à l'adoption de documents de fonctionnement et ont permis d'identifier et de discuter de l'élaboration d'un cadre de référence pour l'allocation des sommes, de la composition de la Table et de ses règles de fonctionnement au sein du Pôle régional en économie sociale de la Capitale-Nationale. Au cours des autres rencontres, les membres se sont assurés entre autres de la mise en œuvre de l'entente, et de l'amorce de la réalisation des objectifs de l'entente par des projets ou activités.

Par ailleurs, la Table a mis sur pied des comités¹ qui ont pour mandat d'assurer un suivi particulier à certains travaux.

4.3 Autres travaux et activités en lien avec les objectifs spécifiques

1) Commercialisation et consolidation des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale

Les actions réalisées en 2010-2011 afin de répondre à cet objectif sont :

- a. Répertoire les entreprises d'économie sociale de la Capitale-Nationale. Un protocole d'entente entre la CRÉ et la CDÉC de Québec a été signé à l'automne 2010 afin de réaliser un répertoire des entreprises d'économie sociale de la Capitale-Nationale. La fin des travaux est prévue à la mi-mai.
- b. Une rencontre a été réalisée entre les entreprises d'économie sociale en aide domestique (EÉSAD) de la Capitale-Nationale et la CRÉ afin de commenter le portrait régional des entreprises d'économie sociale en aide domestique réalisé par le MAMROT. Cette rencontre a permis d'explorer des mesures visant à améliorer les conditions de travail dans ce secteur.
- c. Deux rencontres ont été organisées avec le Chantier de l'économie sociale afin d'explorer de nouvelles stratégies de commercialisation.

En somme, pour l'année 2010-2011, les efforts se sont concentrés surtout au niveau de la réalisation d'un répertoire des entreprises d'économie sociale. Le défi de ce beau projet réside dans la capacité de mettre à jour quotidiennement les données recueillies auprès des entreprises d'économie sociale afin qu'il devienne un outil primordial au sein des acteurs économiques de la Capitale-Nationale.

¹ La composition des comités au sein du Pôle régional en économie sociale de la Capitale-Nationale au 31 mars 2011 est détaillée à l'annexe 3.

2) La promotion de l'économie sociale auprès des différents publics

Les actions réalisées en 2010-2011 afin de répondre à cet objectif sont :

- a. Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication dont le positionnement sera orienté autour des valeurs identitaires de l'économie sociale et de sa valeur ajoutée.

À l'automne 2010, la firme SIVIS Conseil, représenté par François Grenon a été mandatée pour réaliser un exercice de positionnement communicationnel. Suite à ces travaux, une charte de communication, un tableau descriptif des outils et moyens de communication et un calendrier d'application des moyens de communication ont été déposés aux membres du PRESCN. Les membres ont adopté d'emblée les travaux et nous avons pu débiter la mise en place de ce plan en janvier 2011.

L'image publique autour de l'économie sociale a été l'un des principaux mandats du comité communication du Pôle. Accompagné par SIVIS Conseil, la formation d'une image publique par le visuel d'une pastille « C bien plus. ca » permettra de mettre en valeur et de faire connaître les entreprises d'économie sociale de la Capitale-Nationale. De ce projet est née la nécessité de créer un site Web. Ce site sera un outil de référence pour les entrepreneurs et les consommateurs autour de l'économie sociale. Il logera notamment le répertoire des entreprises en économie sociale.

- b. Organiser conjointement des activités pour les acteurs et intervenants « terrain » de l'économie sociale.

- Une rencontre échange avec des personnes œuvrant au sein d'entreprises en économie sociale a été réalisée le 23 juin. Cette rencontre avait pour but de valider et de discuter des objectifs de la Semaine en économie sociale 2010
- Une rencontre échange a eu lieu le 2 novembre entre les membres du Pôle et la présidente directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.
- Organisation à l'initiative du Pôle et de la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches de la Semaine de l'économie sociale qui s'est tenue du 1^{er} novembre 2010 au 7 novembre 2010. Pendant cette semaine une centaine d'entreprises se sont mobilisées pour organiser un peu plus de 50 activités.
- Réalisation d'un cahier spécial dans Le Soleil afin de promouvoir l'économie sociale et ses entreprises dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.
- Un colloque a été réalisé en collaboration avec le Centre de recherche, d'information et de développement de l'économie solidaire (CRIDÉS). Sous le thème : *l'économie sociale : moteur de développement économique et social*. Une centaine de personnes ont participé à cet événement.

Pour l'année 2010-2011, les efforts ont surtout été concentrés autour de l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication. De ce positionnement communicationnel, le PRESCN amorcera une campagne de visibilité afin de mieux faire connaître et reconnaître les entreprises d'économie sociale de la Capitale-Nationale.

3) Le développement des compétences

Les actions réalisées en 2010-2011 afin de répondre à cet objectif sont :

- a. À l'automne 2010, le comité formation procédait à la rédaction et à la diffusion d'un appel d'offre afin de désigner un organisme responsable pour coordonner les sessions de formation sur le territoire de la Capitale-Nationale. En décembre 2010, la CDÉC de Québec était sélectionnée afin de coordonner les sessions de formation pour les périodes d'hiver et du printemps 2011. Les thèmes identifiés pour cette première série ont été : planification stratégique et rôles et responsabilités des administrateurs. Suite à une réponse positive au niveau des inscriptions, deux autres sessions supplémentaires ont été ajoutées à Québec. Cependant, dans la région Portneuvoise, les sessions ont dû être annulées par manque de participation.
- b. En février 2011, une entente a été conclue entre SAGE, le PRESCN et ÉCOSOL. Ce protocole d'entente tripartite a pour objet de favoriser le développement du volet économie sociale au sein du mentorat d'affaires. Cette entente s'échelonne du 1^{er} février 2011 au 31 mai 2012. Des rencontres d'information seront intégrées aux sessions de formation pour faire connaître ce service.
- c. Des sessions de formation ont été dispensées auprès des jeunes éducatrices par le biais du Regroupement des Centres de la petite enfance (CPE) de Québec et Chaudière-Appalaches. Ces sessions permettront de former des candidates éducatrices inscrites au service de remplacement, afin qu'elles soient mieux outillées pour accomplir leur travail en CPE auprès des enfants.

En somme, les entreprises d'économie sociale de la Capitale-Nationale ont pu bénéficier de sessions de formation orientées vers leurs besoins. Une attention particulière a été portée auprès de certains secteurs dans l'organisation de l'offre de service en formation.

4) La concertation entre les divers acteurs

Les actions réalisées en 2010-2011 afin de répondre à cet objectif sont :

- a. Le Pôle régional en économie sociale de la Capitale-Nationale s'est rencontré à cinq reprises. Tout au long de l'année, l'objectif de consolider le membership de la Table a été une priorité. Les sièges territoriaux sont comblés, les personnes-ressources qui ont dû quitter la Table pendant l'année ont été remplacées. Cette façon de faire a sans aucun doute favorisé que le PRESCN soit une table très dynamique, regroupant toutes les expertises requises en matière d'économie sociale. De manière générale, le taux de présence aux rencontres est élevé et les décisions sont toujours prises en concertation, après des discussions animées, mais combien enrichissantes. Tous les projets et actions issus de l'entente ont reçu l'assentiment des membres du Pôle, et ce tout en se souciant d'éviter les conflits d'intérêts. En effet, les membres concernés par un projet se retirent des discussions et délibérations visant à faire des recommandations au comité de gestion de l'entente.
- b. Nous avons maintenu notre participation au sein de diverses instances (Table en développement social de la CRÉ ainsi que son comité conciliation, travail et famille).
- c. Nous avons nommé un représentant au conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale. Cette personne-ressource avait pour mandat de nous représenter aux rencontres nationales des Pôles.
- d. Un comité ad hoc s'est formé et par la suite s'est rencontré afin d'évaluer la possibilité d'organiser une rencontre avec le premier ministre. Certains enjeux ont été identifiés et mériteront d'être analysés au cours de la prochaine année.
- e. Notre collaboration avec la Table régionale en économie sociale de la Chaudière-Appalaches s'est sans aucun doute renforcée avec l'organisation de notre deuxième Semaine de l'économie sociale et la réalisation d'un cahier spécial dans le Soleil. Ces deux beaux projets ont été forts d'enrichissement pour nos deux régions.
- f. Nous avons joint le comité organisateur du colloque du CRIDÉS. Cette participation a permis de réaliser une extraordinaire journée d'échanges et de réflexions entre divers intervenants sur la place de l'économie sociale dans la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.
- g. Nous avons participé aux consultations du ministère du Développement économique et de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) concernant les nouvelles stratégies de l'entrepreneuriat.
- h. Nous avons collaboré à l'élaboration du plan quinquennal de la CRÉ.

Le Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale a été très présent dans son milieu cette année. Il a contribué par ses projets à dynamiser et surtout renforcer les liens entre les acteurs de l'économie sociale. Par son expertise, il a été interpellé à jouer un rôle majeur au sein du développement régional.

Conclusion

Après plusieurs années à travailler, à se concerter et à se mobiliser, la signature de l'entente spécifique en économie sociale est venue certes reconnaître ce travail, mais avant tout elle est venue donner les moyens financiers de réaliser nos objectifs. Comme vous l'avez constaté à la lecture de ce rapport, plusieurs projets ont été amorcés. Ces réalisations n'auraient pu être possibles sans le généreux apport des membres du Pôle régional en économie sociale de la Capitale-Nationale. Des acteurs mobilisés, passionnés et surtout convaincus que l'économie sociale est le moteur de développement essentiel à nos communautés.

La prochaine année devrait donc être charnière, car la sensibilisation du milieu sera notamment au cœur des activités. En instaurant des projets collectifs, l'économie sociale permettra de susciter la participation de la société civile et des élus locaux. Que de beaux défis nous allons relever.

Annexe 1 – Membres du comité de gestion

Au 31 mars 2011, le comité de gestion de l'entente était composé des personnes suivantes :

Membres	Organismes
Jean-Philippe Robin	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Hugo Roy	Bureau de la Capitale-Nationale
André Simard	CLD de Charlevoix
Nathalie Gauvin	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Yannick Fortier	Forum Jeunesse de la région de la Capitale-Nationale
Linda Maziade	Représentante du Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale
Josée Tremblay	Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale

Zoé Bergeron et Nathalie Gagnon de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale ont assuré et assurent le soutien technique du comité de gestion.

Annexe 2 – Membres de la Table de concertation

Au 31 mars 2011, le Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale était composé des personnes suivantes :

Membres	Organismes
Annie Asselin	Concertation récupération Québec (Réno-Jouets)
Jacques Beaudet	CDÉC de Québec
Pierre-Luc Bonneville	Coopérative de développement régional Québec Chaudière-Appalaches
Odile Bourdages	Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec Chaudière-Appalaches
Émilie Castro	Conseil central de la région de Québec et de la Chaudière-Appalaches
Marc DeKoninck	Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
Constantino Duclos	Atelier La Cire Constance
Manon Dumas	Corporation de développement communautaire de la Côte-de-Beaupré
Yannick Fortier	Forum Jeunesse de la région de la Capitale-Nationale
Nathalie Gauvin	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Danielle Jean	Centre local de développement de Québec
Marie Leclerc	Regroupement des groupes des femmes de la Capitale-Nationale
Stéphane Lépine	Télévision communautaire de Saint-Raymond de Portneuf
Linda Maziade	Fonds d'emprunt Québec
François Morissette	Investissement Québec
Jean-Philippe Robin	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Nathalie Ouellet	Caisse d'économie solidaire Desjardins
Denis Savard	Cité-Joie
Audrey Simard	Regroupement des centres de la petite enfance région 03-12
André Simard	CLD de Charlevoix
Gaëtan Siouï	Conseil de la Nation huronne-wendat
Antoine Suzor Fortier	Coopérative de l'Arbre
Vanessa Sykes	Plan Nagua
Guyline Tanguay	ATI de Portneuf
Sandra Turgeon	Fédération des coopératives d'habitation de Québec et Chaudière-Appalaches
Renelle Valade	Coopérative de solidarité de services à domicile Orléans
Sandrine Viel	Auberge l'Autre Jardin

Linda Maziade du Fonds d'emprunt Québec assume la présidence du Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale alors que Jean-Pierre Bédard du Théâtre du Périscope a assuré la vice-présidence jusqu'en novembre 2010 et a été remplacé par Stéphane Lépine, télévision communautaire de Saint-Raymond-de-Portneuf.

Annexe 3 – Membres des comités de la Table de concertation

Au 31 mars 2011, les membres siégeant sur les divers comités du Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale étaient les suivants :

Membres	Comité analyse (CA)
Vanessa Sykes	Plan Nagua
Pierre-Luc Bonneville	Coopérative de développement régional Québec Chaudière-Appalaches
Odile Bourdages	Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec Chaudière-Appalaches
Linda Maziade	Fonds d'emprunt Québec
Sandrine Viel	Auberge l'Autre Jardin
François Morissette	Investissement Québec

Membres	Comité évènement (CE)
Jacques Beaudet	CDÉC de Québec
Sandra Turgeon	Fédération des coopératives d'habitation de Québec et Chaudière-Appalaches
Gaëtan Siouï	Conseil de la Nation huronne-wendat
Émilía Castro	Conseil central de la région de Québec et de la Chaudière-Appalaches
Nathalie Ouellet	Caisse d'économie solidaire Desjardins
Annie Asselin	Concertation récupération Québec (Réno-Jouets)

Membres	Comité communication (CC)
Stéphane Lépine	Télévision communautaire de Saint-Raymond de Portneuf
Denis Savard	Cité-Joie
Guylaine Tanguay	ATI de Portneuf et CLD de Portneuf
Jean-Pierre Bédard	Théâtre du Périscope (départ novembre 2010)
Yannick Fortier	Forum Jeunesse de la région de la Capitale-Nationale

Membres	Comité formation (CF)
Marie Leclerc	Regroupement des groupes des femmes de la Capitale-Nationale
Nathalie Gauvin	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Danielle Jean	Centre local de développement de Québec
Renelle Valade	Coopérative de solidarité de services à domicile Orléans
Manon Dumas	Corporation de développement communautaire de la Côte-de-Beaupré
Audrey Simard	Regroupement des centres de la petite enfance région 03-12

